

### **Camille Dimke, ancienne élève de l'Intec et experte-comptable à 26 ans !**

Camille Dimke, 26 ans est experte-comptable au cabinet ACE (Analyse et Conseils d'Experts) à Strasbourg. Ancienne élève de l'Intec, elle a été distinguée comme la plus jeune experte-comptable de la session 2016. Elle nous raconte son parcours et nous livre sa vision du métier.

**Vous avez 26 ans et êtes déjà expert-comptable. Expliquez-nous ce parcours fulgurant !**

J'ai tout enchaîné sans jamais m'arrêter ! Après mon bac ES et un stage en cabinet, j'ai décidé de me lancer dans cette filière. Je me suis inscrite en BTS CGO\* car je souhaitais me tourner vers l'alternance dès la première année d'études. Quand j'ai réalisé qu'une part importante du programme était le même qu'au bac, j'ai choisi de suivre en parallèle [le DCG de l'Intec](#) à distance.

Mon objectif était de passer 50% des matières du DCG chaque année.

**L'objectif a-t-il été atteint facilement ?**

J'avais un rythme soutenu mais j'ai réussi sans trop de difficultés ! Au bout des deux années, j'ai obtenu mon BTS et le DCG de l'Intec. Je ne révisais en fait que les cours du DCG qui étaient autosuffisants.

Le fait de choisir l'Intec a été une très bonne stratégie car ça m'a permis de valider à la fois le diplôme de l'Intec, celui de l'État, grâce au système de double chance, mais aussi mon BTS !

Et je parvenais, malgré tout à mener une vie sociale normale. Au fur et à mesure, j'ai eu envie d'aller plus loin. J'ai donc poursuivi par un DSCG en alternance à la CCI\*\* de Strasbourg, puis la dernière étape, le DEC !

**Auriez-vous pu réaliser ce parcours sans formation à distance ?**

Pas aussi rapidement. Mon avance a été rendue possible par le fait de passer le DCG de l'Intec [à distance](#) et au rythme que je souhaitais.

J'étais ravie de disposer de cours bien conçus et de pouvoir les réviser en toute autonomie. Par ailleurs, la plateforme en ligne de l'Intec qui permet de poser des questions aux correcteurs m'a été d'une aide précieuse.

**Pourquoi avoir choisi cette filière ? Quelle image vous faisiez-vous du métier, et est-elle fidèle ?**

Je ne souhaitais pas spécifiquement me diriger vers la comptabilité et je n'avais pas de préjugés sur le métier. J'ai réalisé un premier stage au cabinet ACE dans lequel je suis encore actuellement, et l'aspect humain m'a plu, autant avec les collègues que dans la relation clients !

Nos clients sont des chefs d'entreprise TPE, ils attendent de leur expert-comptable des conseils multi domaine, par la transversalité des connaissances. C'est cette relation privilégiée avec le client, qui nous confie la gestion de sa structure, qui m'intéresse.

Il ne s'agit pas que de chiffres, je n'excelle d'ailleurs pas particulièrement en maths !

**Quel est l'âge moyen d'un expert-comptable ?**

Un expert-comptable qui vient d'être diplômé a en moyenne 32 ans. Dans ma promotion du DEC, cela pouvait aller jusqu'à 36 ans.

## Êtes-vous confrontée à des problèmes de légitimité ?

Non ! Mon positionnement s'est construit naturellement par le travail. Mes collègues me connaissent depuis mes premières années d'études et les clients savent reconnaître la compétence. Des collaborateurs ont intégré l'entreprise après moi et j'ai une position tout à fait légitime vis-à-vis d'eux. J'accueille également les stagiaires experts-comptables, parfois plus âgés !

## Selon vous, quelles sont les compétences et les qualités nécessaires pour exercer ce métier ?

Essentiellement l'écoute et l'adaptabilité. Toutes les problématiques des clients sont différentes et il faut pouvoir les conseiller, savoir s'adapter et aller plus loin dans la gestion de leur entreprise. Et évidemment de la rigueur, et la maîtrise des aspects techniques !

## Aujourd'hui, comment assurez-vous la mise à jour de vos connaissances ? Envisagez-vous de suivre de nouvelles formations ?

La mise à jour des connaissances dans ce secteur est inévitable car les problématiques sont toujours nouvelles. Je fais essentiellement de la veille, je suis inscrite à des newsletters. Il peut m'arriver de suivre des petites formations de 4h sur des aspects techniques comme les plus-values immobilières et l'application d'exonérations ou encore le dispositif de suramortissement.

## Pour terminer, un conseil à donner à nos élèves pour accomplir un parcours aussi brillant que le vôtre ?

Il faut juste se faire confiance, quand on a un objectif, on y arrive toujours (peu importe le temps que l'on y met) ! Ne pas se poser de question, et ne laisser aucune place au doute.

